

POUR LA DIRECTION MUNICIPALE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION

SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Puériculteur (-trice, responsable de service

Cadre d'emploi des Puéricultrices cadres territoriaux de santé

Placé(e) sous l'autorité du Médecin-Directeur (-trice), le/la Responsable de PMI assure la protection et la promotion de la santé de l'enfant et de sa famille. Conseille et accompagne les parents. Participe à la surveillance et à la protection des mineurs en danger. Participe au suivi des assistantes maternelles.

II / Elle assure les missions suivantes :

- Informer et conseiller les familles : contacts mère/enfant, hygiène, éducation sanitaire
- Assurer les consultations prénatales
- Organiser et assister aux consultations
- Garantir le suivi des dossiers
- Assurer les visites à domicile sur avis de naissance et de visites sociales des différents hôpitaux de la région
- Signaler et suivre les familles en difficulté
- Faire un travail auprès de l'enfance en danger
- Gérer les commandes de matériel (vaccins...)
- Agrément et suivi des assistantes maternelles
- Assurer la formation des stagiaires et des assistant(e)s maternel(le)s
- Promouvoir les projets municipaux de santé
- Gérer les relations avec les différents services médico-sociaux et administratifs (service social, écoles, consultations médico-psychologiques, justice...)
- Participer au budget prévisionnel avec la Direction Administrative
- Encadrer une équipe d'auxiliaires de puériculture
- Veiller, rechercher constamment l'amélioration des conditions de travail et la sécurité des agents placés sous son autorité, en coordination avec l'ergonome et la médecine professionnelle

Qualités requises

Connaissance dans le domaine de la petite enfance et de la famille-Législation en matière sociale et de la petite enfance-Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant-Principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.) -Règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant-Notions de psychologie de l'enfant-Développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans-Accompagner des familles dans le processus de parentalité-Réaliser des interventions à caractère sanitaire et psychosocial-Participer à l'instruction des agréments, suivi et formation des assistantes-Qualité d'écoute, d'observation et d'analyse-Aptitude à l'encadrement-Sens des relations humaines-Pédagogie-Aptitude à la médiation et la gestion des conflits-Conscience et discrétion professionnelle-Dynamisme.

Réf. : DMSP/DJAK

Pour toutes candidatures, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire de GENNEVILLIERS au 177 Avenue Gabriel Péri 92230 GENNEVILLIERS Service DCRH ou par email :

nicolas.garnier@ville-genevilliers.fr